

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0781
Facture Date	13 mars 2024
Date échéance	19 avril 2024
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Imane MATRAN
imane.matran@outlook.fr

Retrouvez les photos de votre chambre au CANARY NUNGWI [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre chambre au THE RESIDENCE [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Vol A/R AIR FRANCE Départ de Marseille le 13 mai 2024 à 06h00, arrivée le 13 mai 2024 à 20h25 à Zanzibar (escale 2h50 à Paris), Retour le 22 mai 2024 depuis Zanzibar à 21h40, arrivée à Marseille le 23 mai 2024 à 12h55 (escale 1h30 à Dar Es Salaam, escale 3h25 à Paris).	1 251,06 €	1 251,06 €
1	Hotels CANARY NUNGWI 6 nuits chambre standard petits déjeuners inclus THE RESIDENCE KIZIMKAZI 3 nuits villa jardin avec piscine privée demi pension incluse 13 au 22 mai 2024 2 adultes Tous les transferts avec un chauffeur privé sont inclus dans le prix	1 848,94 €	1 848,94 €

Sous Total	3 100,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-3 100,00 €
Total à payer	0,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé